

FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Compréhension en lecture
et en écoute

Dominante informative

FRA-3036-1

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

NOVEMBRE 2001

FRANÇAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT

**Compréhension en lecture
et en écoute**

Dominante informative

FRA-3036-1

DÉFINITION DU DOMAINE D'EXAMEN

NOVEMBRE 2001

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2001 — 01-01034

ISBN 2 - 550 - 38575-6

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 2001

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	1
1 Conséquences des orientations du programme d'études sur l'évaluation sommative	2
2 Compréhension en lecture et en écoute	3
2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative	3
2.1.1 Notions	3
2.1.2 Habiletés	6
2.2 Tableau de pondération.....	7
2.3 Comportements observables.....	8
3 Justification des contenus et de leur pondération.....	10
4 Spécifications de l'épreuve	11
4.1 Type d'épreuve	11
4.2 Déroulement de l'épreuve.....	11
4.3 Note de passage.....	12
4.4 Conditions particulières	12

PRÉSENTATION

La présente définition du domaine d'examen a été rédigée pour les besoins de l'évaluation sommative. Elle sert à faire connaître les éléments essentiels et représentatifs du programme d'études de français, plus particulièrement ceux du cours FRA-3036-1, qui seront l'objet d'une évaluation sommative. Elle est fondée sur le programme et permet d'en faire ressortir les grandes orientations et les principes sur lesquels doit reposer l'évaluation des apprentissages visés, mais elle ne peut, en aucun cas, le remplacer. En outre, elle assure la correspondance entre le programme et les épreuves nécessaires à l'évaluation sommative.

La définition du domaine d'examen est essentielle à la préparation d'épreuves valides d'une version à une autre, d'une commission scolaire à une autre ou, encore, d'une année à une autre. Elle permet de préciser les éléments évalués pour chacune des habiletés retenues aux fins d'évaluation sommative.

Elle constitue la première étape dans l'élaboration d'un instrument de mesure pour l'évaluation sommative. Les étapes subséquentes se déroulent suivant le partage des responsabilités entre le ministère de l'Éducation et les commissions scolaires.

1 CONSÉQUENCES DES ORIENTATIONS DU PROGRAMME D'ÉTUDES SUR L'ÉVALUATION SOMMATIVE

Orientations

L'objectif du programme est de rendre l'adulte habile à lire et à rédiger divers textes, à écouter et à formuler oralement divers messages, qui pourront répondre à ses besoins de communication.

Le programme a pour objet d'amener l'adulte à exprimer sa perception des valeurs véhiculées dans les textes et les messages.

Le programme a pour objet le développement d'habiletés langagières dont l'acquisition progressive se fait en spirale : les objectifs intermédiaires se répètent d'un cours à l'autre autant en ce qui a trait à la compréhension que pour ce qui est de la production. De plus, les indicateurs de l'habileté sont nuancés et deviennent plus nombreux en même temps que les éléments d'apprentissage présentent des particularités et un élargissement en fonction du caractère distinctif de chaque dominante et du contenu qui augmente d'un cours à l'autre.

Le programme a pour objet de favoriser l'exploitation des ressources de la langue pour permettre à l'adulte d'acquérir et de développer l'habileté à comprendre le sens des textes et des messages qui lui sont proposés.

Dans le programme, on souhaite amener l'adulte à utiliser également les ressources de la langue pour développer son habileté à s'exprimer oralement ou par écrit.

Conséquences

Au moment de l'évaluation, on se servira des situations tirées de la vie courante pour vérifier les habiletés à lire des textes et à écouter des messages significatifs.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à établir des liens entre ses propres valeurs et celles qui sont véhiculées dans les textes et les messages.

Étant donné la récurrence des contenus d'apprentissage du programme, dans l'épreuve relative au présent cours, on pourra tenir compte des exigences des cours précédents et des connaissances acquises antérieurement.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera dans quelle mesure l'adulte est capable d'exploiter les ressources de la langue pour comprendre et analyser le sens des textes et des messages qui lui sont proposés.

Au moment de l'évaluation, on vérifiera la capacité de l'adulte à utiliser les ressources de la langue dans la formulation de ses réponses.

2 COMPRÉHENSION EN LECTURE ET EN ÉCOUTE

2.1 Contenu du présent cours aux fins de l'évaluation sommative

Objectifs terminaux Lire un journal, un magazine ou une revue contenant des textes à dominante informative portant sur des sujets liés ou non à l'actualité.

Écouter un ensemble de messages à dominante informative portant sur des sujets liés à l'actualité : bulletin de nouvelles.

2.1.1 Notions

Éléments du discours

- **Situation de communication**
 - rôle des personnes qui participent au traitement de l'information
 - éditorialiste, rédacteur ou rédactrice en chef
 - journaliste, reporter, correspondant ou correspondante
 - chroniqueur ou chroniqueuse, spécialiste
 - caractéristiques des destinataires potentiels
- **Classement des articles ou des bulletins de nouvelles**
 - genres d'articles ou de nouvelles
 - fait divers
 - chronique
 - reportage
 - éditorial
 - niveau d'intérêt des articles ou des nouvelles
 - local
 - régional
 - national
 - international
 - domaine exploité
 - actualité
 - culture
 - économie
 - politique
 - sport
 - autres

- **Traitement de l'information**
 - information intégrale et objective
 - information analysée et expliquée
 - information interprétée et commentée

Organisation du discours

- **Éléments de la présentation matérielle du journal, du magazine ou de la revue**
 - format
 - couverture
 - divisions
 - titres en « vitrine »
 - index ou sommaire
 - mise en page
 - première page (la une)
 - autres
- **Éléments de la structure**
 - structure d'ensemble du journal, du magazine ou de la revue
 - importance et pertinence des supports visuels
 - importance relative accordée aux différents classements de l'information
 - importance relative de la publicité
 - lien entre l'information présentée et la façon de la présenter
 - structure d'ensemble du bulletin de nouvelles
 - importance et pertinence des supports auditifs
 - importance relative accordée aux différents classements de l'information
 - lien entre l'information transmise et le type de présentation : lecture d'information, reportage, entrevue, analyse ou commentaire

Langue

- **Style**
 - procédés propres au langage de la presse
 - tournures impersonnelles
 - structures verbales simples
 - formules populaires ou clichés
 - rappels, répétitions
 - humour
 - autres

- **Mots ou expressions**
 - sens selon le contexte
 - constituant le titre d'un article
- **Éléments prosodiques**
 - voix, timbre et débit
- **Règles de la langue**
 - règles lexicales
 - règles grammaticales
 - règles syntaxiques

2.1.2 Habiletés

- **Connaître**

Capacité à reconnaître l'organisation matérielle d'un journal, d'un magazine ou d'une revue.

- **Comprendre**

Capacité à dégager de l'ensemble informatif des éléments du discours et à saisir le sens donné au texte par le vocabulaire ou au message par les éléments prosodiques.

- **Appliquer**

Capacité à respecter les règles de la langue.

- **Analyser**

Capacité à faire ressortir la structure d'ensemble du journal, du magazine, de la revue ou du bulletin de nouvelles, les différentes manières d'aborder l'information ainsi que les moyens utilisés pour intéresser les destinataires.

- **Évaluer**

Capacité à apprécier le traitement et la présentation de l'information.

2.2 Tableau de pondération

COMPRÉHENSION EN LECTURE ET EN ÉCOUTE

Notions Habiletés	Éléments du discours	Organisation du discours	Langue
Connaître 6 %		En lecture : · Éléments de l'organisation matérielle du journal, du magazine ou de la revue 6 % (4) 6 %	
Comprendre 57 %	En lecture ou en écoute : · Situation de communication 18 % · Classement des articles ou des bulletins de nouvelles 24 % (1)* 42 %		En lecture : · Mots ou expressions 10 % En écoute : · Éléments prosodiques 5 % (7) 15 %
Analyser 26 %	En lecture : · Traitement de l'information 6 % (2) 6 %	En lecture ou en écoute : · Éléments de la structure 15 % (5) 15 %	En lecture : · Style 5 % (8) 5 %
Évaluer 6 %	En lecture : · Traitement de l'information 3 % (3) 3 %	En lecture : · Éléments de la structure 3 % (6) 3 %	
Appliquer 5 %	En lecture et en écoute : · Règles de la langue 5 % (9) 5 %		

* Les numéros (1) à (9) correspondent aux numéros des dimensions.

2.3 Comportements observables

Dimension 1 : Comprendre (42 %)

- 6 % En se référant à deux éléments de l'ensemble informatif, **en lecture**, préciser le rôle joué par deux personnes qui participent au traitement de l'information.
- 6 % En se référant à deux éléments de l'ensemble informatif, **en écoute**, préciser le rôle joué par deux personnes qui participent au traitement de l'information.
- 6 % En se référant à l'ensemble informatif, **en lecture**, dégager deux caractéristiques des destinataires potentiels.
- 12 % Pour deux articles tirés de l'ensemble informatif, **en lecture**, en indiquer le genre, le niveau d'intérêt et le domaine.
- 12 % Pour deux nouvelles tirées de l'ensemble informatif, **en écoute**, en indiquer le genre, le niveau d'intérêt et le domaine.

Dimension 2 : Analyser (6 %)

- 6 % En se référant à un article de l'ensemble informatif, **en lecture**, faire ressortir la façon dont l'information est traitée.

Dimension 3 : Évaluer (3 %)

- 3 % En se référant à un élément de l'ensemble informatif, **en lecture**, exprimer son intérêt quant à la façon dont l'information est traitée.

Dimension 4 : Connaître (6 %)

- 6 % À partir d'une liste d'éléments de la présentation matérielle, associer chacun des trois extraits donnés tirés de l'ensemble informatif, **en lecture**, à l'élément qu'il représente.

Dimension 5 : Analyser (15 %)

- 10 % En se référant à l'ensemble informatif, **en lecture**, faire ressortir deux des éléments de la structure d'ensemble du journal, du magazine ou de la revue.
- 5 % En se référant à l'ensemble informatif, **en écoute**, faire ressortir un des éléments de la structure d'ensemble du bulletin de nouvelles.

Dimension 6 : Évaluer (3 %)

- 3 % En se référant à au moins deux éléments de l'ensemble informatif, **en lecture**, exprimer son intérêt quant à un élément de sa structure globale.

Dimension 7 : Comprendre (15 %)

- 10 % En se référant à l'ensemble informatif, **en lecture**, donner, selon le contexte, le sens de deux mots ou expressions constituant le titre d'un article.
- 5 % En se référant à l'ensemble informatif, **en écoute**, dire en quoi un élément prosodique contribue à mieux en faire saisir le sens.

Dimension 8 : Analyser (5 %)

- 5 % En se référant à l'ensemble informatif, **en lecture**, faire ressortir un procédé propre au langage de la presse écrite.

Dimension 9 : Appliquer (5 %)

- 5 % Respecter les règles de la langue déjà étudiées dans la formulation des réponses (énoncés ou phrases complètes).

3 JUSTIFICATION DES CONTENUS ET DE LEUR PONDÉRATION

Les habiletés cognitives retenues relèvent de la taxonomie de Bloom¹.

L'habileté *appliquer*, au troisième niveau dans la taxonomie de Bloom, n'a été retenue, en compréhension, que pour l'évaluation de la capacité de l'adulte à respecter les règles de la langue dans l'écriture de l'ensemble de ses réponses. Voilà pourquoi elle apparaît à la fin du tableau de pondération, et ce, pour l'ensemble de l'épreuve.

Compte tenu de la particularité du présent cours, la plupart des comportements observables portent sur l'ensemble informatif considéré ici comme étant le discours à l'étude. C'est pourquoi peu de comportements font appel à la compréhension des éléments d'information pour eux-mêmes. Ainsi, dans la dimension 7, seuls les mots ou les expressions faisant partie des titres des articles peuvent être utilisés, car ce n'est pas l'objet du présent cours de faire l'étude complète des articles.

Le tableau ci-dessous indique la répartition des points pour chacun des volets de l'épreuve.

Répartition des points entre les volets *lecture* et *écoute*

Dimension	Lecture	Écoute
1	24	18
2	6	
3	3	
4	6	
5	10	5
6	3	
7	10	5
8	5	
	67/67	28/28
9	5 points pour l'ensemble de l'épreuve	

On doit noter que les cinq points attribués à la dimension 9 n'ont pas été répartis entre les deux volets de l'épreuve, car ils concernent l'ensemble de l'épreuve. Cependant, ils ont été prélevés du total des points selon l'importance relative accordée à chacun des volets de l'épreuve.

1. Si vous désirez obtenir plus d'information sur cette taxonomie, vous pouvez consulter le *Dictionnaire actuel de l'éducation* de Renald Legendre, pages 1316 à 1320.

4 SPÉCIFICATIONS DE L'ÉPREUVE

Aux fins de l'évaluation sommative, une épreuve permettant de mesurer l'habileté de l'adulte à lire un ensemble informatif (journal, magazine ou revue) et à écouter un bulletin de nouvelles est exigée.

4.1 Type d'épreuve

En lecture, un ensemble informatif constitué d'au moins cinq pages intégrales extraites d'un journal, d'un magazine ou d'une revue et, en écoute, un bulletin de nouvelles contenant au moins quatre éléments seront présentés à l'adulte.

En ce qui concerne le volet de la lecture, afin de faciliter l'évaluation de certains comportements observables, on présentera d'abord les pages intégrales de l'ensemble informatif choisi, puis, d'une façon plus précise, deux ou trois textes, d'une longueur de 800 à 1 200 mots au total, tirés du même ensemble.

En ce qui concerne le volet de l'écoute, le message enregistré sur cassette audio aura une durée totale de quatre à six minutes. On indiquera les consignes pour l'audition dans le *Cahier de l'élève* ainsi que dans l'enregistrement du message. Celui-ci pourra être entendu trois fois, cependant l'enregistrement doit être continu et prévoir un arrêt de cinq minutes entre les deux premières auditions et un autre de dix minutes entre les deux dernières.

L'atteinte des objectifs retenus pour le cours FRA-3036-1 sera mesurée à partir d'items (questions ou tâches) auxquels l'adulte devra répondre par écrit. Ces items peuvent être à réponse choisie ou à réponse construite.

Tous les comportements observables doivent faire l'objet d'un item dans chaque forme d'épreuve; cependant, certains peuvent nécessiter la rédaction de plus d'un item.

En ce qui concerne l'évaluation du comportement observable relatif au respect des règles de la langue dans la formulation des réponses, on appliquera les critères suivants :

5 points	4 points	3 points	2 points	1 point	0 point
de 0 à 4 erreurs	5 ou 6 erreurs	7 ou 8 erreurs	9 erreurs	10 erreurs	11 erreurs et plus

4.2 Déroulement de l'épreuve

L'épreuve devra se dérouler à la fin du cours, en salle d'examen, et compter une seule séance.

Durée de l'épreuve : 3 heures

4.3 Note de passage

La note de passage est fixée à 60 sur 100 pour l'ensemble de l'épreuve.

4.4 Conditions particulières

L'usage d'un dictionnaire usuel de la langue française (Larousse, Robert, Multi), d'une grammaire et d'un ouvrage sur la conjugaison est permis. Il est à noter que toute grammaire publiée par une maison d'édition reconnue est autorisée, mais qu'on ne peut permettre l'utilisation d'une grammaire maison ou d'un ouvrage spécialisé comme *Info express*.

Aucun autre document ne peut être utilisé.

